



D'OÙ VIENT

« 1000 CLUBS POUR LE SPORT ET LA SANTÉ » ?

La F.F. Clubs Omnisports a formalisé un plan fédéral « Omnisports et santé » afin d'accompagner les clubs dans l'accueil de publics spécifiques, avec pour objectifs de :

- Placer le sport comme un outil de santé publique à travers plusieurs champs d'actions, en transversalité avec un réseau de partenaires,
- Montrer la plus-value et la force de l'omnisports par l'offre de pratiques diversifiées et mutualisées, proposée au sein d'un même club,
- Affirmer l'intérêt de la fédération sur les aspects médicaux et médico-sociaux et déployer son expertise par une formation spécifique.

INSCRIVEZ-VOUS !

CONTACT : sportsante@ffco.org

**Suivez toute notre actualité
sur les réseaux sociaux**



**La F.F. Clubs Omnisports
accompagne les clubs
pour le sport-santé**

NOS OBJECTIFS

>> AMÉLIORER

la santé et le bien-être par la pratique d'une activité physique régulière

>> FORMER

les éducateurs.trices de clubs omnisports au sport-santé

>> DÉVELOPPER

le sport sur ordonnance

>> AIDER

les dirigeant.e.s dans l'ensemble de leurs démarches relatives au sport-santé.

FONDATION



53 rue Raymond Marcheron - 92170 VANVES

01.42.53.00.05

www.ffco.org

ffco@ffco.org

Un projet pour rendre plus accessible la pratique sportive régulière à toutes les personnes souffrant de pathologies diverses.

10 millions de français.e.s sont atteints d'une affection de longue durée. Selon la Ligue contre le cancer : 20 millions de patient.e.s présenteront une affection de longue durée dans une dizaine d'années.

Dans ce contexte, le sport-santé, au travers des activités physiques adaptées, présente des bienfaits :

En prévention primaire

Pour prévenir les maladies de la sédentarité, la fatigabilité précoce, le surpoids, les troubles du comportement, les maladies cardiovasculaires et métaboliques,

En prévention secondaire

Pour réduire ou « corriger » les formes graves de nombreuses maladies,

En prévention tertiaire

Pour « réparer » les complications de nombreuses maladies chroniques.

L'Association nationale des élu.e.s en charge du sport estime à 10 milliards d'euros (Mds€), l'économie possible pour la Sécurité Sociale grâce au développement des pratiques sport-santé.

POURQUOI UN TEL DISPOSITIF ?

La F.F. Clubs Omnisports accompagne les dirigeant.e.s de clubs omnisports dans l'ensemble de leurs démarches relatives au sport-santé. Nous sommes convaincus que leur structure présente le support adapté à une pratique sportive de prévention comme une pratique thérapeutique avec des sections identifiées multisports santé qui accueillent les différents profils de public en proposant des activités adaptées pour chacun. Le caractère omnisports du club permet d'assurer des passerelles aux pratiquant.e.s vers des activités de diverses natures.

DEUX ACTIONS CONCRETES

1. LE PROGRAMME DE FORMATION

construit et animé avec l'aide de médecins et de l'Université Virtuelle Francophone de Médecine du Sport (UVFMS)

Prévention des maladies chroniques par l'activité physique & sportive

Programme en e-learning, de 56 h sur 3 mois.
Formation des éducateurs.trices salarié.e.s et bénévoles élu.e.s.
Diplôme fédéral reconnu par le CNOSF, le ministère des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé (arrêté ministériel du 8 novembre 2018).

Les différentes thématiques : les diabètes, les cancers, les maladies cardiovasculaires, le surpoids, l'obésité, l'effet du vieillissement, la nutrition, la traumatologie, la pédiatrie. Tous ces sujets sont détaillés et expliqués par des médecins spécialisés.

2. LE PROGRAMME DE STRUCTURATION

Une commission sport-santé F.F. Clubs Omnisports également présente dans les régions

Une veille sport-santé et une participation active auprès des différentes instances décisionnaires

L'accompagnement à la création de sections sport-santé

Des passerelles entre les dispositifs nationaux, régionaux (Prescri'Forme, Prescri'Mouv etc.)

La mutualisation des bonnes pratiques et le déploiement national des dispositifs

